

l'info

n° 273
novembre
2011

Saint Brice Courcelles



<i>Samedi 5 : La Nuit de la jungle (place Roze)</i>	<i>P 2</i>
<i>La caravane ensorcelée (place J. Brel)</i>	<i>P 3</i>
<i>Jeudi 10 : Concours de belote</i>	<i>P</i>
<i>18</i>	
<i>Vendredi 11 : Commémoration patriotique</i>	<i>P 4</i>
<i>Jeudi 17 : Maisons fleuries et environnement</i>	<i>P 10</i>
<i>Vendredi 18 : Un excellent concert offert par les Professeurs de l'école de musique</i>	<i>P 2</i>
<i>Samedi 26 : Concours de soupe</i>	<i>P 2</i>
<i>Mardi 29 : Théâtre "les dames du Jeudi"</i>	<i>P 2</i>

A l'affiche

Nuit de la jungle acte II le 5/11

C'est à partir de 17h, le 5 novembre, que commencera ce second acte des nuits de la jungle 2011 avec la Fête Cirk'Forain, sur la place Roze. A 19h, Cirque végétal par Lucas David et Yuko Kobayashi avec "Âmes végétales" qui nous mènera à l'apéritif public offert par Pleins Feux et qui sera accompagné d'un concert de Saint-Brice Harmony. En soirée dans la salle des fêtes, vous pourrez retrouver le spectacle "La Grosse" de la Cie du Vide qui aura été accueillie en résidence durant une semaine. En deuxième partie de soirée, à 21h30, vous assisterez au spectacle d'"Albert" de la Cie du Chapeau. Pendant tous les entractes de cette nuit de la jungle, vous pourrez vous réchauffer à la crêperie "chez Suzette" qui sera tenue par toute l'équipe de Pleins Feux qui vous attend nombreux.



Les 3 et 4 /12 Téléthon

La Compagnie des "Elles" donnera une représentation unique des "Dames du jeudi" au profit du Téléthon le mardi 29 novembre à 20h30. Prix unique 10€, réservation indispensable en mairie. Pour ce qui est du loto du vendredi soir, du village Téléthon et du repas dansant du samedi, tous les renseignements sont dans le programme joint à cet Info.



Concert des professeurs rencontres musicales

Ce sera le vendredi 18 novembre, à 20h30, que les professeurs de l'école de musique se produiront en concert au sein de la salle des fêtes. Cette prestation est offerte gracieusement par les professeurs aux municipalités de Saint Brice Courcelles, de Champigny, à leurs habitants, sans oublier bien entendu les élèves de l'école de musique. Lors de ce concert d'une heure trente, les professeurs matérialisent par l'exemple, les conseils prodigués au fil de l'année. L'entrée est gratuite et la prestation de qualité. Jazz, Blues, Classique, contemporaine se succéderont dans un programme "grand public" très diversifié et devrait comme d'habitude enchanter le public. Nous retrouverons avec un grand plaisir Mme Sylvie Moine, pianiste dont l'enseignement au sein de l'école de musique a enrichi pendant plusieurs années nombre d'élèves. Nous accueillerons notre invité, la formation "Blue Cocktail" articulée autour de M. Eric Maillard, professeur de guitare de notre école. "Blue Cocktail" est un quartet composé d'un guitariste-chanteur (Eric Maillard), un pianiste (Stéphane Guilbert), un bassiste (Philippe Dandrimont) et un batteur (Pascal Miseria). Le répertoire de Blue Cocktail reste sur les rails du jazz en

empruntant à la pop anglaise ou au blues américain ses morceaux les plus connus. C'est d'une part un répertoire swing et jazz allant de Red Evans (No moon at all) à Thelonious Monk (Round Midnight) en passant par Nat King Cole (Route 66) ou Georges Gerschwin (Summertime). C'est également quelques morceaux de soul (Otis Redding, Ray Charles) et de Bossa Nova (Stan Getz), un brin de Blues (Eric Clapton), et quelques notes de rock (Creedence clearwater revival). Chaque membre de Blue Cocktail est musicien professionnel expérimenté et actif des scènes régionales. Pour conclure : un concert d'une heure trente à ne manquer sous aucun prétexte ! Vendredi 18 novembre, Salle des Fêtes, 20h30, entrée gratuite.



Concours de soupe avec l'AMAP

L'AMAP de Saint Brice Courcelles organise avec le Foyer Pour Tous un concours de soupe : Rendez-vous le **Samedi 26 novembre** à partir de 18h30 au Foyer Pour Tous. Pour participer deux possibilités, soit comme goûteur (chacun apportant sa cuillère) et noter les différentes soupes à l'aide d'une grille vendue à l'entrée. Soit comme cuisinière en proposant votre meilleure soupe afin de concourir pour la "louche d'or" ou "le pochon d'or". En effet 2 récompenses, l'une remise par le public, la seconde par un jury composé de personnes averties, au palais de fin gourmet. Le règlement et l'inscription sont disponibles sur le blog de l'Amap à l'adresse suivante :

<http://blogamapsbc.over-blog.com/> ou lors des distributions de paniers le mardi soir de 18h15 à 19h sur l'ex-terrain des Michels, rue Pasteur à Saint Brice Courcelles. Un atelier de préparation sera possible le samedi matin au Foyer Pour Tous et l'après-midi, pour les petits et les plus grands, des histoires de soupes avec la conteuse Catherine Pierrejean.



Les nouveautés à la bibliothèque

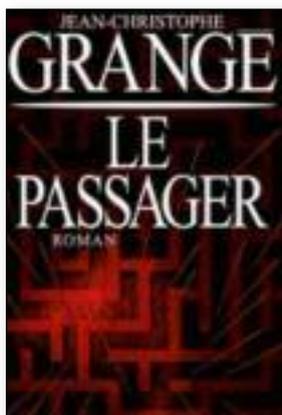
Témoignage



La disparition de sa mère en 2008, à l'âge de soixante et un ans, a incité l'auteur à écrire sur elle ; convoquant les témoignages des uns et des autres, collectant les documents et les photos, elle retrace en détail la destinée de cette jolie Lucile, née en 1946, troisième enfant d'une fratrie de neuf. Dans cette enquête poignante au cœur de la mémoire familiale, resurgissent les souvenirs les plus lumineux, les secrets les plus enfouis.

Roman policier

Mathias Freire a une maladie étrange. Il fait des "fugues psychiques" ; sous l'effet du stress, il tourne au coin d'une rue et perd la mémoire. Quand il la retrouve, il est un autre. A son insu, il s'est forgé un nouveau moi, un nouveau passé, un nouveau destin... Quand il saisit sa situation, il est psychiatre à Bordeaux. Pour savoir qui il est, il doit remonter, l'une après l'autre, ses identités...



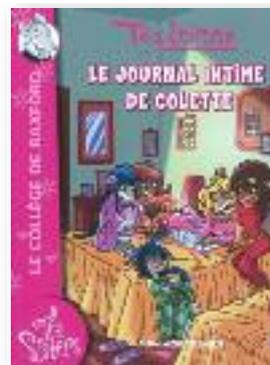
Romans dès 12 ans



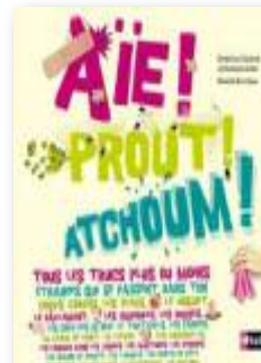
Après « le voleur de foudre », « la mer des monstres », « le sort des titans », et « la bataille du labyrinthe » Percy et ses amis poursuivent leurs aventures. Toute l'année, Percy et son armée de demi-dieux se sont préparés à affronter les Titans. L'heure est venue. Les troupes de Cronos avancent vers Manhattan où l'Olympe est en danger. Tandis que Percy et ses amis luttent, ils savent que le temps est compté.

Romans dès 9 ans

Les Téa Sisters et les autres filles du collège de Raxford sont très excitées par leur nouveau projet : monter un journal ! Entre les championnats d'athlétisme et la Gorge des Faucons, les sujets ne manquent pas. Or, si les garçons montent eux aussi un journal, la concurrence va naître au sein même de l'équipe des filles. Par jalousie, Vanilla vole à Colette son journal intime où elle avait noté des idées d'articles et les précieux conseils de Téa Stilton.



Documentaire Dès 7 ans

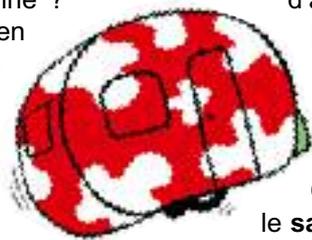


Plein d'humour, ce livre part à la découverte du corps humain, cette étrange machine. Il répond à toutes les questions, autant inattendues qu'originales, que se posent les enfants dans leur vie. Que sont ces petits phénomènes qui se produisent à chaque instant : le hoquet, le bâillement, les fourmis dans les jambes, les bosses et les bleus, la chair de poule, le torticolis... sans oublier bien sûr les crottes de nez, les pets et les rots.

La caravane ensorcelée

Vivre ici, vivre ailleurs. Qui pourrait jeter un sort à une caravane ? Une vilaine sorcière à Halloween ? Elle serait en retard le 5 novembre, à moins que son balai ne soit tombé en panne ?

Le monstre des bois ? Il n'y en a pas dans notre ville !!! La Caravane Ensorcelée est en fait, "le plus petit cinéma du monde". Elle a simplement perdu sa vocation première et a été transformée en salle de cinéma pour que chacun de nous, grands et petits, soit transporté dans un monde magique. A l'occasion du 12^{ème} "Mois du film documentaire", la Pellicule ensorcelée propose dans son tout petit cinéma des fictions et des films documentaires,



très courts, qui jettent un regard sur la place de l'individu dans sa société. Comment vivre avec les autres ?

Choisir de vivre ici ou rêver d'ailleurs ? En tournant les pages d'un carnet de voyage à Madagascar, avec Laszlo qui aimerait juste vivre en paix ou le petit frère de la Lune, la Caravane ouvrira sa porte le **samedi 5 novembre** de 14 h à 17 h 30 devant la Bibliothèque. Venez quand vous voulez pour quelques minutes ou plus longtemps, cette animation gratuite, proposée par la BDP pour adultes et enfants à partir de 8 ans ne nécessite pas de réservation.

Des histoires...

... tout simplement... Ce mois-ci, la Bibliothèque propose aux enfants des Histoires d'hiver et de Noël en Kamishibai. Le Kamishibai est une technique de conte d'origine japonaise basée sur des images défilant dans un petit théâtre en bois ou en carton. Il se rapproche du théâtre de Guignol avec des images à la place des marionnettes. Cette séance se déroulera à la Bibliothèque le **samedi 10 décembre** de 14 h 15 à 15 h 30 pour les enfants à partir de 5 ans, de 15 h 30 à 16 h 45 pour les enfants à partir de 7 ans. Elle sera suivie d'un atelier "hérisson" créé à partir d'un vieux livre de poche. S'inscrire à la Bibliothèque par téléphone au 03 26 87 45 26 ou par Internet bibliotheque@st-brice-courcelles.fr

Commémoration du 11 novembre

Saint Brice -Courcelles 1919 /1924

11 novembre 1918 la première guerre mondiale était terminée pour les militaires. Par contre nos régions étaient dévastées. Il fallait reconstruire. Anne Morgan citoyenne américaine et animatrice du Comité Américain d'aide aux régions dévastées a permis de 1919 à 1924 à plus de 1500 habitants d'être logés dans des baraquements provisoires construits à l'emplacement de l'actuel port Colbert. A cette époque, ce territoire faisait partie de Saint Brice-Courcelles. Il a été rétrocédé à Reims en 1934. Ce lotissement provisoire avait une chapelle,



personnel du dispensaire

un dispensaire, une école. Le confort était sommaire et la vermine présente. Les personnes ayant vécues dans ces bara-

quements pendant plus de quatre ans ont gardé malgré toutes les privations un souvenir d'une vie d'un petit village où l'entraide n'était pas un vain mot (témoignage de ma mère).



baraquement école

Saint Brice -Courcelles 2011

Rendez-vous est donné à la population place de la Mairie à 11h45 pour la commémoration. Le défilé emmené par les sapeurs pompiers et la fanfare, se rendra au monument aux Morts où une composition florale sera déposée. La cérémonie sera suivie d'une minute de silence en hommage à ceux qui ont fait l'ultime don de leur vie pour notre Liberté. A l'issue de la cérémonie, un vin d'honneur sera offert à la population dans la petite salle des fêtes.

Une rentrée sur les "chapeaux de roues"

La chorale a fait sa rentrée et même une pré-rentrée pour ceux qui ont participé aux messes de mariage de la fin août. Si la plupart d'entre nous a repris le chemin de la Maison des arts musicaux, nous avons une pensée toute particulière pour Claudine et Jean qui, frappés par la maladie n'ont pu nous rejoindre. Nous leur souhaitons de se rétablir bien vite. Un clin d'œil amical également à notre vice-présidente, Colette, qui sera bientôt "sur pieds" pour reprendre sa place. Nous sommes heureux de retrouver parmi nous Christine et d'accueillir quatre nouveaux membres, Michèle, Françoise, Françoise (oui, deux Françoise d'un coup !) et Christophe, ce qui porte à 56 le nombre de choristes. Signalons également que les couples qui partagent la passion commune du chant, au sein du groupe, sont en augmentation avec l'arrivée de Françoise, épouse de Jean-Pierre notre président. Comme prévu, Marianne a démarré très fort avec, en mise en bouche, une partie du répertoire de Maxime Le Forestier, Saltimbanque, Né quelque part, Ambalaba, Bille de verre...avant d'attaquer les chants de Noël nous permettant de participer aux « Vents et voix de Noël » en décembre prochain à Châlons en Champagne. Entre temps, préparation de la messe de la Sainte Cécile et du Téléthon. Nous arriverons doucement aux vacances de Noël et pourrons bénéficier d'un repos bien mérité.



Inauguration de la passerelle

Grand moment attendu depuis longtemps, la passerelle reliant désormais Saint Brice Courcelles à Champigny est maintenant une réalité. Il convenait donc d'inaugurer cet événement avec tout le faste qu'il méritait.



De nombreux élus et habitants ont fait le déplacement, du côté bricocorcellien comme du côté campinois, afin d'y assister. Moment solennel et en même temps convivial qui a vu Alain Lescouet, maire de St Brice Courcelle et vice-président de RM et Pierre Georgin maire de Champigny couper chacun de leur côté le joli cordon fait de verdure et rejoints au milieu de la passerelle par Adeline Hazan maire de Reims et présidente de Reims Métropole afin de couper ensemble le ruban tricolore. Chacun s'est ensuite exprimé sur sa satisfaction de voir ce projet enfin réalisé après 11 ans de gestation. Réalisation rendue possible grâce au financement de RM avec une participation complémentaire de Champigny et concrétisé par une convention. Hautement symbolique, ce passage, cette jonction entre deux com-

munes voisines aux relations déjà étroites n'est pas seulement un agrément propice à la balade, c'est un lien qui représente une autre vision du territoire, une nouvelle voie importante pour la future intercommunalité qui se dessine. Il s'inscrit par ailleurs comme un nouvel élément de la coulée verte, cet espace dédié à la détente qui traverse



l'agglomération, complétant les cheminements déjà réalisés le long du canal. Après les remerciements d'usage aux différents partenaires qui ont permis la réalisation de l'oeuvre et à la population présente, le verre de l'amitié a clôturé cette sympathique cérémonie. Pour la petite histoire, un pont franchissant la

Vesle se situait au même endroit que l'actuelle passerelle. Il avait été mis en place pour desservir la Tuilerie briquetterie de la Marne (T.B.R.) en direction de la gare de St Brice Courcelles. Un petit train chargé de briques et d'autres produits empruntait cette voie. Ce pont fut partiellement détruit en 1940. Les rails étaient restés en suspension au-dessus des eaux de la Vesle. Afin de permettre le passage des piétons, des tôles et planches faisaient fonction de plancher et, selon les anciens Bricocorcelliens, il aurait été enlevé au début des années 1960.



I/ Secteur jeune

Milieu ouvert 14-17 ans

Attention, suite à la fermeture de la Maison Municipale de la Jeunesse, les horaires d'ouverture de l'accueil en milieu ouvert devraient être étendus dans le courant du mois de novembre. Vous serez prévenus de ces changements par voie d'affichage. Dans l'attente, nos horaires restent les suivants

Mardi de 16h30 à 19h30 : accueil en milieu ouvert.
Mercredi de 13h30 à 19h30 : Mise en place d'activités diverses, et en parallèle de 18h à 19h30 un accueil spécifique pour le Conseil Des Jeunes.

Jeudi de 16h30 à 19h30 : accueil en milieu ouvert et en parallèle de 18h à 19h un accueil spécifique pour le Conseil Des Ados.

Vendredi : un week end sur deux, de 16h30 à 19h30 accueil en milieu ouvert et un week end sur deux de 16h30 à 21h mise en place d'activités et de projets spécifiques.



Samedi une semaine sur deux de 14h à 18h et une semaine sur deux fermé : avec pour organisation, sur quatre samedis : Une activité de loisirs extérieurs. Une activité sportive. Un accueil "milieu ouvert". Un accueil pour le montage de projets. L'accompagnement et la mise en place de projets jeunes, aussi bien sportifs, culturels ou de loisirs seront assurés par les animateurs, tout comme les activités spécifiques. Landry, Mathilde et Fabien pourront vous aider à travailler ces projets (objectifs, budget, aides financières...). Nous rappelons que la salle des jeunes, ainsi que les projets à mettre en place, sont ouverts à TOUS les adolescents de la commune !

Les activités de Novembre pour les vendredis soirs :

Vendredi 4 : (16h30-21h) : Jeux vidéo



Vendredi 11 : férié

Vendredi 18 (16h30-21h) : Projet tag

Voici les activités du mois de novembre pour les samedis après midi

Samedi 5 : (14h-18h) : cuisine



Samedi 19: (14h-18h) : Sport collectif au gymnase.

Mercredis après-midi 10-13 ans

Les activités du centre de loisirs du mercredi après midi sont ouvertes à partir de 13h30 et jusque 18h30. Pour le mois de Novembre sont programmées les activités suivantes :

Mercredi 9 : Jeux de société/vidéo

Mercredi 16 : Patinoire

Mercredi 25 : Flocage sur T-shirt

Mercredi 30 : Laser Game



Point Information jeunesse

Les services du point PIJ est de nouveau prêt à vous recevoir pour vous apporter une aide dans vos loisirs, vos projets, vos voyages, votre orientation scolaire vos études en France ou à l'étranger, vos formations diverses, votre accès au logement, votre



recherche d'emploi, ou bien dans la rédaction d'un CV ou d'une lettre de motivation. Les horaires et les jours d'ouverture sont, les mercredis et jeudis de 17h30 à 19h30 et sur rendez-vous. Les consultations Internet sur le site anpe.fr et la création de profils de postes restent un atout supplémentaire pour la recherche d'emploi. Ce service est fait pour vous. Les animateurs du Centre Social, le Foyer Pour Tous sont là pour vous accompagner dans vos recherches et dans vos démarches. N'hésitez pas à nous contacter et venez vous renseigner.

Atelier Danse



Face au succès de l'activité, un deuxième créneau de danse ados, avec Isabelle, a ouvert ses portes le jeudi soir de 18h à 19h, dans la salle du dojo au gymnase. Ce créneau est réservé aux filles qui sont lycéennes et il reste encore des places. Pour plus de renseignements contactez nous au 03.26.09.25.81.

II - Secteur enfance

Vacances de Noël

Suite à la demande de certains parents, l'équipe de FPT/CSEC ouvrira ses portes durant les vacances de Noël, du 19 au 23 décembre.



L'accueil se fera soit en demi-journée (matin ou après-midi), soit en journée complète. Si vous souhaitez inscrire votre enfant durant cette période, les inscriptions débuteront le mercredi 30 novembre à l'Espace Jacques Brel de 17h à 20h pour les personnes bénéficiant du tarif Saint Brice Courcelles. Les inscriptions pour les personnes extérieures débuteront le lundi 5 décembre. Le programme sera disponible à partir du vendredi 25 novembre.



Loisirs de proximité

Tous à la soupe !!



L'équipe du FPT/CSEC en partenariat avec l'AMAP vous propose une animation autour de la soupe. Ce temps se déroulera le **26 Novembre** dans les locaux de l'Espace Jacques Brel. Tous à vos casseroles le samedi de 10h à 12h. Petits et grands confectionneront des soupes ! Atelier gratuit, mais inscriptions obligatoires avant le 23



novembre (nombre de places limitées). L'après-midi, c'est autour de la conteuse Catherine Pierrejean et du percussionniste Christian Levy que toute la famille se réunira pour écouter un conte autour de...la soupe !! Début du spectacle à 16h. Une participation de 2€ par personne vous sera demandée. Pour tous renseignements et inscriptions, contacter Séverine au 09.64.16.58.00. A cette occasion, la bibliothèque met à votre disposition une sélection de livres sur une table thématique, en espérant bien vous faire gagner le concours...et pourquoi pas en profiter pour découvrir d'autres livres de cuisine ...



III - Secteur famille

Permanence assistante sociale

Mme Bordes a repris ses permanences dans les locaux de l'Espace Jacques Brel. Si vous souhaitez le rencontrer, elle sera présente les jeudis de 9h30 à 11h.



Atelier peinture



Vous êtes passionnés de peinture, de dessin. N'hésitez pas à nous rejoindre le mardi après-midi au Foyer pour Tous à partir de 14 h jusqu'à 17 h. Ce ne sont pas des cours mais un moment d'échange où chacun partage sa passion afin de progresser ensemble.

Pour tout autre renseignement :
03 26 09 35 44



Comité environnement **nettoyons la nature 2011**

Depuis 2004, le Comité environnement organise cette grande manifestation destinée à collecter des déchets en milieux naturels et urbains. Son objectif ? Donner à tous l'opportunité de faire un geste pour son environnement. Alain Lalouette, adjoint chargé de l'environnement accompagné de Rémi Servel et de Corinne Mauduit membres du comité environnement avaient donné rendez-vous aux volontaires sur le chemin des Marais. Quatre sites à traiter avaient été programmés : les abords des jardins familiaux de Reims métropole du Mont Hermé et du chemin des Marais, le bois de la Malle et un jardin futur propriété de la C.A.R. L'association bricocorcellienne des jardins familiaux avait en charge le traitement des déchets des parcelles de Reims Métropole. Deux bennes mises à leur disposition ont permis aux jardiniers de nettoyer les chemins d'accès aux jardins. A noter que cette association participait pour la première fois à cette opération. 8 jardiniers sur 160 adhérents ! Il reste un potentiel important à mobiliser en 2012 ! Quant au reste des bénévoles leur travail a consisté à débarrasser le jardin C.A.R des divers encombrants qui étaient restés sur place. Au total ce sont plusieurs tonnes de déchets divers qui ont rejoint le centre de traitement. Les métaux ont été récupérés par les « ferrailleurs ». Les volontaires se sont ensuite retrouvés autour d'un apéritif convivial pour conclure cette matinée certes fatigante mais tout de même valorisante. Le comité environnement espère mobiliser en 2012 plus d'habitants de notre Ville. En effet ce sont une majorité de bénévoles « étrangers » à notre commune qui ont permis la réussite de cette opération citoyenne.



avec les écoles...

Le mardi 4 octobre ce sont les classes CM1 et CM2 de Madame Pillu Sylvie et de Madame Gonnet Yolande qui sont entrées en action : objectif le bois de la Malle. Guidés par Alain Lalouette adjoint chargé de l'environnement et de Colette Dias Alvés présidente de l'ASSBC «course à pied», les enfants se sont lancés à la recherche des débris dissimulés dans le sous-bois. L'historique du site a été conté. Cet endroit est inscrit dans le projet REIMS 2020 : parc naturel, terrain de camping sur la partie non boisée ? La faune étant très riche, l'aspect naturel devrait être conservé. La balade aux aspects civique et citoyen a permis aux participants de découvrir une partie de leur commune : la station d'épuration de Reims-Métropole, les ruines du château de la Malle, les chemins de Courcelles, les peupleraies et la "maison du crime". Quant aux débris ramassés ils ont rejoint la déchetterie. Les deux classes pourront exploiter l'action de cette journée de plusieurs façons : histoire, environnement ou autre sujet.



Journée champêtre artistes en bord de Vesle

La pluie annoncée et crainte n'étant pas tombée, c'est un sentiment de satisfaction générale qui a clôturé cette journée champêtre. Certes, des exposants annoncés ont renoncé à venir mais ceux qui ont fait fi de la météo ont pu profiter de cette journée. Organisé par Pleins Feux, ce moment festif et convivial s'est déroulé finalement sous de bons auspices. Sept artistes peintres se sont inscrits pour le concours et disséminés tout le long de la Vesle, thème de la journée, chacun a sa manière a interprété sa vision du lieu, la rivière, ses alentours... sa nouvelle passerelle inaugurée le matin même en présence des élus de Reims Métropole, St Brice Courcelles et Champigny. La guinguette de l'après-midi, animée par Stacha, a fait le plein de danseurs qui ont ainsi pu se livrer à leur plaisir favori. Les animations mises en place ont également été appréciées : à destination des enfants, mais pas seulement, le livret-jeux de la bibliothèque incitait à l'observation afin d'aller retrouver, sur le terrain ou dans les livres de la bibliothèque qui avaient fait le déplacement, les toiles qui y étaient reproduites. La "Carabane" aux mille trésors a permis aux enfants d'exercer leur créativité voire leur talent, le campement insolite du collectif Eutectic a replongé les auditeurs dans le monde merveilleux du conte ou de la poésie via un décor coloré et atypique. Tout au long de la journée, un public finalement assez nombreux est venu en promena-

de voir les exposants : sculpture sur grès, toiles, bijoux faits main, cartes du club philatélique... découvrant peut-être ce charmant coin de la commune. Pleins Feux assurant l'indispensable buvette et une petite restauration !



En fin d'après-midi, les peintres ont exposé leurs oeuvres, de façon anonyme, au public. Public qui a voté et désignés les vainqueurs : Brigitte Grobon, Marion Ravier et Patrick Jung qui gagnent chacun un bon d'achat dans un magasin de loisirs créatifs. Hasard de ce choix populaire, une des gagnantes est bricocorcellienne, l'autre campinoise !

Pleine Nature rando mouillée !

La section "Plaine Nature" du centre social de St Brice Courcelles a repris son activité de randonnée et ce dimanche, ils étaient vingt à s'être donné rendez-vous pour un départ en co-voiturage, direction Esternay et ses environs. Les véhicules parkés devant la gare, les chaussures enfilées, les voilà partis pour 13 km, dûment équipés, dans les chemins des environs, longeant le ru de la Noue, la forêt domaniale du Gault. La pluie fine mais persistante ne les a pas découragés rendant quelques fois la progression aventureuse dans des passages boueux, mais aucune chute n'est à déplorer ! La pause-café a été écourtée et la question s'est posée d'écourter aussi la randonnée, certains plus que d'autres ayant finalement hâte de se retrouver plus au sec malgré un agréable paysage, les vaches ou lamas curieux, les hérons cendrés. Décision collégiale, les 13 km ont été effectués dans leur intégralité ! Tous ont été cependant ravis de retrou-

ver les véhicules et des chaussures sèches ! C'est ensuite avec grand plaisir qu'ils se sont attablés dans l'auberge aux moines de Courgivaux pour un repas reconstituant dans une ambiance des plus conviviales ! Une activité digestive était prévue pour l'après-midi, mais, compte-tenu de la pluie qui tombait toujours, c'est d'un commun accord qu'elle a été finalement annulée. Il

s'agissait de rejoindre Esternay et d'aller faire du vélo-rail sur quelques kilomètres de la voie ferrée reliant autrefois Esternay à Sézanne ! C'est toutefois une activité assez pittoresque qu'ils connaissaient pour l'avoir déjà pratiquée en 2008. Agréable par une belle journée ensoleillée, beaucoup moins sous la pluie... mais ce n'est que partie remise !



Environnement-maisons fleuries dixième anniversaire

À la suite de l'élection d'un nouveau conseil municipal en mars 2001, un comité environnement a été mis en place avec la participation d'élus et a été ouvert aux personnes souhaitant participer aux projets environnementaux de notre Ville. Ce comité travaille en collaboration avec la com-



mission environnement composée uniquement d'élus. Avant 2001, les maisons fleuries étaient récompensées sous forme de concours avec inscription en mairie, pratique qui est toujours d'actualité dans la plupart des villes. Aujourd'hui, point d'inscription mais plusieurs passages du comité dans toutes les rues de la commune pour noter les maisons les mieux entretenues.

En 2001, notre commune n'était pas labellisée au palmarès des "Villes et Villages fleuris". Ce concours a pour objectif de récompenser les actions menées par les collectivités locales



en faveur de l'embellissement et du fleurissement des espaces publics et aussi des espaces privés. A cette époque notre commune était la seule à ne pas être labellisée de la communauté d'agglomération de Reims (C.A.R.). Les importants travaux d'embellissements entrepris par la commune : voirie, éclairage public, fleurissement, création et remise en état des chemins piétonniers, aménagement des bords de Vesle et tout récemment, la mise en place de la passerelle reliant Saint Brice Courcelles à Champigny sur Vesle ont contribué à l'obtention du label "Trois Fleurs". La première



fleur date de 2007, la suivante de 2008 et la troisième de 2009. Elle a été confirmée en 2011. En complément aux travaux réalisés par la commune et des actions conduites par le service des espaces verts, les actions du comité environnement ont aussi porté leurs fruits : création des manifestations "Maisons fleuries et illuminées", participation et organisation des opérations "Nettoyons la Nature" avec les écoles, les jardiniers, l'ASSBC "Course à pied", les chasseurs. En partenariat avec l'ASSBC "Course à pied", la course des "Deux châteaux" a été créée en 2009 suite aux importantes opérations de remise en état de propreté des chemins de Courcelles entrepris depuis 2002. Le comité a effectué les démarches auprès de Madame Henriot, propriétaire du château de Courcelles afin que les coureurs puissent emprunter les allées de son magnifique parc. Pour conclure, le comité environnement donne rendez-vous le **17 novembre** aux habitants retenus par les jurys pour participer à la remise des diplômes "Maisons fleuries et environnement".



ESAT visite de l'établissement

L'Établissement et Services d'Aide par le Travail (Esat) de St Brice Courcelles accueille des personnes en situation de handicap. Ses missions sont de permettre à celles ayant manifesté des capacités de travail suffisantes, de quitter l'établissement soit vers un atelier protégé, soit dans le monde ordinaire du travail ; d'assurer leur formation professionnelle ; d'assurer un soutien social, individuel ou collectif, afin de favoriser leur autonomie et leur intégration dans l'environnement social, tout cela en adéquation avec leur projet personnel. L'Esat propose cinq activités de production aux entreprises, particuliers, collectivités, associations : les espaces verts, l'entretien de la vigne, la maçonnerie, la peinture-vitrierie-revêtement, le conditionnement. Ce jour-là, M. Fournials, le directeur, M. Houppermans, le directeur-adjoint, les éducateurs, les animateurs et tous les jeunes travailleurs étaient à

secours mais aussi à la gestion d'un budget. La visite se poursuit dans l'atelier des filles ! Elles sont une dizaine à travailler sur le conditionnement, mais cela peut aussi être du mailing, de l'étiquetage, de la mise sous film, du routage de document et, comme pour les autres travailleurs, elles peuvent être mise à disposition dans une entreprise, cette expérience leur permettant de faire connaissance, de se familiari-



ser avec le monde du travail "ordinaire". La découverte se poursuit avec la visite des ateliers espaces verts (aménagement, création, entretien d'espaces vert, pavage), peinture (intérieur, extérieur, revêtements murs, sols), maçonnerie (murets, escaliers...). Des expo-photos complétaient la visite ou dépeignaient leurs activités dans la vigne (taille, palissage,

ped d'oeuvre pour accueillir les visiteurs. Et ils furent assez nombreux. Les personnes étaient prises en charge par les jeunes travailleurs qui ont visiblement pris plaisir à les guider dans leur structure et à expliquer les actions de chaque section visitée. La visite a débuté par le pôle social où sont recherchées les formations, les activités sportives, où ils sont sensibilisés ou formés à la sécurité, à l'hygiène (corporelles ou des locaux), aux consignes incendie, aux gestes et postures adéquats sur le poste de travail, aux gestes de premiers



vendanges...). Pour finir, visite du self-service, inauguré en 2004 où une soixantaine de personnes, travailleurs et encadrement, viennent déjeuner chaque jour, avec toujours deux menus aux choix. Les visiteurs ont été chaleureusement accueillis, café et biscuits leur étant proposé le temps de regarder la vidéo qui présentait l'établissement. Etablissement clair, spacieux et agréable qui constitue un environnement sécurisant où les jeunes travailleurs sont épanouis et bien dans leur peau (www.esatdugpeajh.fr).

Bibliciné film d'animation

Via la bibliothèque départementale de prêt, la bibliothèque de St Brice Courcelles a proposé à ses jeunes adhérents une après-midi « bibliciné ». Frédérique et Nathalie ont présenté 3 petits films d'animation non pas de dessins mais de papiers découpés. Trois histoires, trois styles différents : « L'enfant sans bouche », « Les pierres d'Aston » et « Ivan Tsarévitch et la princesse changeante » ce dernier étant de l'auteur de Kirikou, les personnages se découpant en ombres chinoises. Les enfants, et les adultes présents, ont apprécié ce moment et tous ont été séduits par les histoires. Une fois la projection terminée et le petit goûter avalé, place à l'atelier. Le thème étant l'animation de papier découpé, que faire de mieux qu'un thaumatrope !



Un mot bien savant pour désigner un jouet optique qui exploite la persistance rétinienne. Cette faculté permet de voir l'image alors qu'elle n'est plus affichée et c'est grâce à elle que les images à la télévision ou au cinéma paraissent fixes et continues, l'oeil ne percevant pas le défilement trop rapide. Le thaumatrope allie le découpage et le mouvement. Il s'agit d'un disque illustré sur ses deux faces et en le faisant tourner, les deux images se superposent et n'en font qu'une. Avec l'aide des deux animatrices les enfants ont dessiné, découpé, collé un chapeau sur une tête et, à la fin de la séance ils n'étaient pas peu fiers de présenter leur création à leurs parents !

Balade contée en bord de Vesle

La bibliothèque a organisé une balade contée sur les bords de Vesle. Une trentaine de personnes, dont certaines venues de Champigny via la nouvelle passerelle, se sont retrouvées sur le parking du terrain de foot. Emmené par Pascal Salzard, du collectif Eutectic, le groupe est parti à la découverte de ce coin de Saint Brice Courcelles fort agréable et propice à la promenade. Au fil de la balade, des haltes permettaient à Pascal de captiver son auditoire par des contes



populaires japonais. Assis sous les hautes frondaisons, au bord de l'eau ou près de la petite cascade, les auditeurs se sont laissé volontiers emporter non pas dans les "il était une fois..." mais selon la tradition nippone dans les "cela est maintenant du passé..." des aventures de fantômes, d'ogres, de gouttes de pluie, de vent né de l'aile du rossignol ou de samourais à l'immense sagesse. La balade s'est achevée par un petit goûter fort bienvenu et apprécié.

Avec Nova Villa conférence Lumière

Conférence "Lumière" pour la mise en lumière d'un parcours atypique, d'une vie, invitation à la rencontre d'une personnalité. Plus particulièrement des-



tinée aux enfants, elle permet selon Joël Simon *"d'éveiller l'intelligence de nos enfants"*. C'est une première expérience qui a eu lieu à St Brice Courcelles, partenaire depuis longtemps de l'association "Nova Villa" avec Méli'môme et qui se voudra trimestrielle. Les objectifs de cette invitation étant de faire partager un moment magique et précieux aux petits comme aux grands

qui peuvent ainsi rencontrer une artiste reconnue, l'entendre raconter son parcours, son oeuvre, l'aborder facilement et lui poser mille questions. Eva Almassy, écrivain français d'origine hongroise fut la première invitée, le thème étant l'exil, deux langues, deux pays. La conférence s'est articulée autour de son enfance en Hongrie, son exil, son actualité. Elle a raconté les dates importantes de sa vie, comment à 15 ans, dans les années 70, elle découvre la France, *"pays d'accueil et de liberté où la liberté de penser est palpable"* et décide de venir y vivre, d'en faire son pays, fuyant "le mal-être" qu'elle ressentait à Budapest, ayant toutefois eu une enfance heureuse entre un père pédagogue directeur d'un établissement accueillant des jeunes enfants et sa mère bibliothécaire, d'où sa passion de la littérature. En 78, étudiante en psychologie et philosophie, elle quitte la Hongrie *"le coeur serré, c'est un arrachement"* et obtient l'asile politique en France, eu égard au traitement subi par son père, relatant la situation politique de la Hongrie à cette époque, la difficile circulation des idées comme des personnes. 6 ans se passent avant d'être naturalisée et de pouvoir, en 84, retourner en Hongrie revoir ses soeurs, ses proches ayant vécu son départ *"comme une trahison, pensant que c'était facile"*. A Paris, *"c'est un bonheur d'être là, un rêve qui se réalise"* et elle n'a jamais

regretté son choix malgré les moments difficiles. Elle se veut écrivain française et non francophone, maîtrisant parfaitement le français, *"appris dans les livres et avec facilité... reste l'accent !"*, mais malgré tout, déchue de cette nationalité, *"je reste hongroise"*. C'est après 18 ans passés en France, *"comme ayant atteint la majorité"* qu'elle écrit son premier livre. Depuis, elle en a écrit bien d'autres, pour adultes ou pour enfants, le dernier étant *"Les cheveux de la poupée"* (Ecole des loisirs), participé à des ouvrages collectifs. Elle travaille également à France Culture et comme interprète au ministère de la défense. Pour terminer cette passionnante rencontre, Eva propose au public d'écrire, ensemble, une histoire... Elle débute : *"Il était une fois une armoire qui s'appelait Marie..."*, le public, enfants comme adultes, continue *"...le tiroir où se trouvait l'ours né à Toronto était bloqué par des poésies..."* laissant libre cours à son imagination. L'exil conduit à la tolérance, comme Eva Almassy le dit si bien, *"qu'on soit de n'importe où, on est tous des êtres humains"*, *"même sans passeport, on a tous une culture, une langue, des sentiments... il n'y a pas d'ailleurs, tout cela est en nous"*. Rencontre passionnante, très enrichissante qui, au-delà de la découverte d'une personne, d'un pays, ouvre et nourrit le coeur et l'esprit.



Le collège Trois Fontaines se jette à l'eau

C'est sous le signe de l'eau et de la découverte de l'environnement que les élèves des classes de sixième ont vécu leur arrivée au collège Trois Fontaines. L'eau et l'environnement comme un trait d'union entre les enfants issus de différentes écoles (Saint Brice Courcelles, Trois Fontaines, La Neuville, Jean Macé).



L'eau et le canal comme un trait d'union entre les communes (Reims et Saint Brice Courcelles). L'eau et l'environnement comme un trait d'union entre les élèves, les professeurs et les disciplines scolaires (Éducation physique et sportive, Histoire-géographie, Arts plastiques, Sciences de la vie et de la terre, Technologie et recherche documentaire). C'est donc au cours d'une semaine banalisée, où le soleil était de la partie, que plus de cent jeunes ont nagé, construit d'étranges Objets Flottant Non Identifiés (OFNI), pratiqué le Canoë-kayak, découvert la cartographie, la faune et la flore et surtout vécu



des moments forts d'apprentissage basé sur le mode expérimental. Une expérience qui a permis de fédérer l'ensemble de la communauté éducative du collège Trois Fontaines au service des élèves qui lui sont confiés, mais aussi de l'ouvrir sur la cité grâce au soutien inconditionnel de la direction de l'établissement, de la gentillesse de Monsieur Sedillo, responsable de la piscine Orgeval et de la mise à disposition des compétences et du matériel du Reims Champagne Canoë-Kayak. Un temps fort qui nous rappelle que nos premiers maîtres de philosophie sont nos pieds, nos mains, nos yeux...



Le collège Trois Fontaines une semaine à Barleben

16 élèves germanistes de 5^{ème} et 4^{ème} du collège Trois-Fontaines sont partis 6 jours en Allemagne, à côté de Magdebourg, début septembre. Ils ont été accueillis par leurs correspondants du collège International Gymnasium Pierre Trudeau qui étaient venus à Reims au printemps. Une belle aventure pour commencer l'année en beauté ! Voici quelques extraits de leur carnet de voyage.



Judi 8 septembre: "Ce matin nous sommes allés au collège (Gymnasium). Nous avons assisté aux cours et fait un tour dans le collège. Nous avons fait du sport. L'après-midi, j'ai participé à l'entraînement de volley".

Vendredi 9 : "Bonjour ! Aujourd'hui nous sommes allés dans un grand parc. Il est très cool ! Nous avons joué sur l'aire de jeux. Ensuite nous sommes allés dans un musée (la tour du millénaire). Ensuite nous avons mangé et nous sommes retournés sur l'aire de jeux. Puis nous sommes allés à la serre aux papillons. C'est très beau. Les autres sont restés aux jeux et ont joué au foot. Puis nous sommes partis et nous avons fait du bowling. Le soir nous avons regardé un film et nous sommes allées au lit".

Samedi 10 : "Le matin je vais dans la cathédrale, c'est intéres-

sant, et ensuite je visite une maison rose, c'est étonnant. Et l'après-midi je visite un zoo, les animaux sont mignons... Le soir nous nous sommes baignées dans le fleuve. Ps : j'ai visité une radio (le père de ma correspondante travaille à la radio)".

Dimanche 11 : "Je vais à Berlin. Je visite la tour de la télévision et la porte de Brandebourg. Je vois le Sony Center ».

Lundi 12 septembre : « Je me lève à 5h50. Je suis fatiguée. Nous prenons notre petit-déjeuner et nous nous habillons. Je fais mon sac pour le car et je ferme ma valise. Je dis au revoir aux parents de ma correspondante. Nous allons au collège. J'embrasse Tine et nous partons. Le trajet est long mais c'est sympa entre copines. Nous arrivons à Reims à 19h30. Je retrouve mes parents et mon frère. Je suis contente. J'ai fait un super voyage".

Vidéoprojecteur interactif à l'école

La municipalité vient de doter l'école Jacques Prévert d'un vidéo projecteur interactif. Enseignants et enfants ne sont plus seulement spectateurs mais deviennent acteurs de leur propre enseignement. Même pas besoin d'écran, le mur ou le tableau suffisent. Le stylet remplace la souris et les modifications faites sur les documents peuvent être enregistrées. Avec sa distan-



ce focale ultra courte, la puissance de la lumière est optimisée, sa simplicité d'utilisation, sa grande qualité d'image et, bien sûr son interactivité, est en capacité de répondre à toutes les attentes. C'est un bel outil qui saura vite devenir indispensable. Installé dans la classe de Mme Cayet il est bien sûr également à disposition des autres enseignants.

Saint Brice Courcelles s'engage pour l'avenir de son territoire et de ses habitants : lancement de la démarche "Agenda 21"



Dans le cadre de son mandat actuel, la Municipalité de Saint Brice Courcelles s'est engagée dans une démarche de développement durable en menant des actions à destination des différents acteurs qui font vivre son territoire. Elle souhaite aujourd'hui s'investir plus

intensément encore en lançant une démarche de constitution d'un Agenda 21 municipal, ayant pour objectif de développer de nouvelles initiatives sur son territoire, mais également en interne, au sein même de ses services. Cette démarche s'inscrit en parallèle de l'élaboration d'un Agenda 21 métropolitain mené par Reims Métropole.

Pour nous accompagner dans l'élaboration de l'étude, le cabinet Cap Terre, bureau d'études et de conseil en développement territorial et environnement, a été mandaté.

Qu'est-ce qu'un Agenda 21 ?

→ Un projet de territoire pour répondre aux grands enjeux de développement durable : **bien-être et cohésion sociale, dynamisme et développement économique local, préservation et valorisation des ressources naturelles et de l'environnement local**. Il se traduit par la mise en place d'un programme d'actions transversal et par une démarche participative et collaborative :

- > Mener une réflexion globale sur le territoire, sur son identité
- > Élaborer un document de référence, un guide stratégique des orientations ciblant l'ensemble des actions à mettre en place,
- > Évaluer la politique menée au regard des enjeux identifiés et mesurer l'impact des actions émises
- > Définir un plan d'actions concrètes.

Ambition : Rendre lisible l'action de la Ville de Saint Brice Courcelles en faveur du développement durable, en agissant sur l'ensemble des compétences. La décision d'élaborer un **Agenda 21** est donc le résultat d'une réflexion en amont, menée par la Municipalité sur sa volonté d'engagement sérieux et à long terme dans une démarche globale. Cet engagement ne peut être tenu sans la participation de tous, la constitution d'une culture commune, pour s'approprier les enjeux, pour obtenir une vision partagée, un langage commun.

Cadre de référence : Loi du 2/7/10 "Grenelle 2"

Chapitre 5 : Projets territoriaux de développement durable

. Article 252 : "Les projets territoriaux de développement durable et Agendas 21 locaux élaborés par les collectivités territoriales contribuent à la mise en œuvre du chapitre 28 de la Déclaration de Rio sur l'environnement et le développement de 1992 et aux engagements de la Déclaration des collectivités territoriales au Sommet mondial sur le déve-

loppement durable de Johannesburg en 2002."

. Article 253, III : "L'objectif de développement durable répond, de façon concomitante et cohérente, à cinq finalités :

- la lutte contre le changement climatique
- la préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources
- la cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations
- l'épanouissement de tous les êtres humains
- une dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables"

Déroulement de la démarche

Le Diagnostic :

> analyse territoriale (définition des atouts et faiblesses), évaluation des démarches engagées au sein de la collectivité et sur le territoire, identification des enjeux.

La Stratégie :

> définition des grandes orientations de projet, pour une meilleure anticipation des actions à mettre en œuvre, appui sur les enjeux identifiés dans le cadre du diagnostic.

Le Plan d'Actions :

> identification des actions à mettre en œuvre, à court, moyen et long terme.

Le Bilan/Evaluation :

> Évaluer le résultat des actions engagées, évolutions à opérer.

Processus d'élaboration

Le processus d'élaboration se fait en concertation et avec la participation des acteurs du projet.

- 1- État des lieux : construction d'une vision nouvelle et partagée du territoire.
- 2- Identification des problématiques et enjeux.
- 3- Définition des objectifs et orientations stratégiques.
- 4- Rédaction d'un plan d'actions classées/hierarchisées, élaboration d'outils d'évaluation.
- 5- Rédaction de l'agenda 21 local.
- 6- Suivi et évaluation de la mise en œuvre des actions.
- 7- Mise à jour de l'agenda 21 et mesures correctives à mettre en place.





Les acteurs du projet

Au sein de la collectivité

Conduite du projet : M. Lescouet, Maire de Saint Brice Courcelles ; Mme Ravier, déléguée à l'Agenda 21 ; Mme Delattre, première adjointe chargée du développement durable ; M. Bertrand, Directeur Général des Services

> Les Services Municipaux, la Commission Développement Durable...

> Association des différents acteurs territoriaux, les associations, commerçants, artisans, entreprises ...

> Les citoyens

Extérieurs au territoire

Les différents partenaires : Reims Métropole, CCI, Agence d'Urbanisme, commerçants, artisans, entreprises, ...

Chronologie de l'Agenda 21

Octobre-Décembre 2011 : Diagnostic

Janvier-Mars 2012 : Stratégie

Avril-Juin 2012 : Plan d'actions

Contexte territorial

> Diversité de paysages/modes d'occupation du sol

- Sud/Sud-Est : prolongement de l'agglomération rémoise
- Nord/Nord-Ouest : espaces naturels, boisés

> Richesse écologique : Marais de la Vesle, Zone Natura 2000 des Pelouses de Merfy

> Forte présence de l'eau : le Canal de l'Aisne (longé par le GR654), Rivière de la Vesle



> Un taux de chômage faible (8,7%)

> Présence marquante des activités économiques

> 80% des ménages sont des familles

> Tissu associatif et actions sociales/culturelles denses

Un dynamisme communal, un potentiel de développement du territoire, qui justifient notre engagement dans un "Agenda 21".

Inventaire des actions déjà menées

> récupérateur d'eau de pluie installé au sein de l'école maternelle et du restaurant scolaire

> création d'un jardin pédagogique

> collecte du pain pour recyclage, mis en place par l'association EPIS

> introduction de produits bio dans les menus du restaurant scolaire

> collecte de téléphones portables pour recyclage

> choix énergétiques (matériel municipal)



> sensibilisation des enfants aux enjeux du développement durable : "nettoyons la nature"...

> Pédibus, Vélobus

> Intégration de livres à gros caractères pour personnes malvoyantes au sein de la bibliothèque

> Recueil de mémoire des anciens

> Jardins familiaux

> Politique du logement : réalisation d'immeubles HQE/BBC

> Utilisation de produits moins polluants pour travaux de voirie

> Handisport...

Les temps forts

Prochainement, vous allez recevoir un questionnaire d'enquête : vos réponses nous sont essentielles pour connaître votre appréhension du territoire et de son fonctionnement, ainsi que pour mettre en valeur les actions citoyennes que vous avez engagées.

Par la suite, une réunion de restitution du diagnostic établi sera organisée, à laquelle vous serez tous conviés. Elle sera l'occasion pour vous de réagir sur la vision territoriale qui vous sera présentée, d'y confronter votre propre vision, et de nous aider à identifier des orientations pour notre programme d'actions communal.

Club des Toujours Verts entre belote et sortie

Concours de belote

Nous organisons, le Jeudi 10 novembre, à la petite Salle des Fêtes, un concours de belote par équipes. Les inscriptions peuvent se faire en téléphonant au 03 26 09 04 84 ou en vous présentant les mardis de 14h à 17h au Foyer pour Tous, le plus rapidement possible. Par mesure de sécurité, le nombre de participants est limité à 52 pour cette salle. L'inscription par équipe de 2 est recommandée. Participation : 10€. Inscriptions à 13H30, début du concours à 14H.

Un lot à chaque participant.



Sortie en Cambresis

Le Jeudi 13 Octobre dernier, nous avons fait une agréable sortie dans le Cambrésis. Nous nous sommes arrêtés à Fontaine-Notre-Dame, près de Cambrai, pour visiter la fabrique artisanale des célèbres Bêtises de Cambrai ! Dans la bonne odeur du sucre chaud mentholé et du caramel, nous avons pu



écouter et assister, de la confection à l'emballage, à l'élaboration de ces délicieux bonbons. Chacun en a fait provision selon ses parfums préférés et sa gourmandise ! Puis nous nous sommes rendus à Maroilles, au restaurant "Le Verger Pilote". Comme chaque fois, nous avons été accueillis dans une chaude ambiance parmi 300 personnes !

Après un Kir pétillant, nous avons dégusté une flamiche au Maroilles, puis un sauté de dinde garni de légumes variés et une tarte à la cassonade maison, spécialité régionale. Entre tous ces plats, nous pouvions danser sur les airs variés interprétés par un petit orchestre bien sympathique. Une danseuse orientale nous a enchantés par ses danses suggestives ! Vers 18H, après avoir fait des emplettes de produits régionaux à la boutique du restaurant, nous sommes tous repartis avec un appétissant filet garni de spécialités du terroir, offert par la maison. Encore beaucoup de gaïté et d'amitié dans cette bien agréable journée !

Repas annuel du club

Le repas annuel du Club des "Toujours Verts" aura lieu le dimanche 20 novembre à la grande Salle des Fêtes. Attention : le repas débutera à 12h30 et non 12h comme les autres années afin de laisser plus de temps aux organisateurs pour l'installation de la salle. Comme chaque année, c'est avec beaucoup d'attention que nous vous présenterons un menu sélectionné parmi les meilleurs choix qui nous étaient proposés. Comme depuis plusieurs années, c'est notre ami, votre ami ZAÏM qui assurera le spectacle, l'animation et la sélection de danses comme il sait si

bien le faire. Il sera, bien sûr, accompagné de ses danseuses et de son chanteur "crooner" ! Inscrivez-vous le plus rapidement possible et au plus tard le mercredi 2 novembre. Faites attention que le 1^{er} Novembre, fête de la Toussaint étant un mardi, le Club sera fermé. Donc tenez-en compte pour vos inscriptions. Il est possible aux adhérents d'inviter de la famille ou des amis non-adhérents. Dans ce cas, consultez vos invitations ou renseignez-vous des conditions en téléphonant au 03 26 09 04 84 ou en venant le mardi au Foyer pour Tous entre 14h et 17h30.





Le registre des délibérations est consultable en Mairie
Les membres du Conseil Municipal ont été appelés à délibérer sur les affaires suivantes :

Conseil Municipal séance du 23 septembre

- > Taxe communale sur les consommations finales d'électricité (votée à 0% !),
- > Modifications des statuts de la Communauté d'agglomération,
- > Création de la Commission Locale d'Evaluation des Transferts de Charges,
- > Désignation du représentant de la commune au sein de la Commission Locale d'Evaluation des Transferts de Charges,
- > Désignation de 3 membres à la commission communale des impôts directs,
- > Taxe d'aménagement,
- > Avis sur le Plan Local d'Urbanisme de Bezannes,
- > Aide au ravalement de façade,
- > Rétrocession au bénéfice de la Commune de diverses voiries appartenant à la Chambre de Commerce et d'Industrie de Reims-Epernay,
- > Transfert d'office de parcelles dans le domaine public communal pour l'impasse de la Vesle et la rue du Docteur Schweitzer,
- > Tarifs des loyers et redevances 2012,
- > Tarifs de mis à disposition des équipements culturels,
- > Subvention exceptionnelle à l'ASSBC Handball,
- > Transferts des pouvoirs de police à Mme la Présidente de la CAR (pour l'eau et l'assainissement),
- > Subvention exceptionnelle au Foyer pour Tous/Centre Social Educatif et Culturel.

Conseil Municipal quelques précisions sur ces délibérations

Des décisions fondamentales ont été adoptées lors du conseil municipal du 23 septembre. Certaines revêtent une importance particulière pour les Bricocorcelliens. Tout d'abord, plusieurs sujets, relatifs aux relations entre la commune de Saint Brice Courcelles et Reims Métropole, la communauté d'Agglomération à laquelle nous appartenons, ont été abordés. Des taux pour certaines taxes ont été votés ainsi que des reprises de voiries et des subventions... en voici le détail

Statuts de Reims Métropole

Les services de l'Agglomération ont travaillé à un "toiletage" des statuts de l'agglomération, c'est-à-dire aux règles de fonctionnement de cette institution et en particulier la liste des domaines sur lesquels elle peut intervenir à la place de la commune. Il faut rappeler qu'une fois qu'une compétence a été transférée par les communes à une agglomération, les communes n'ont plus la possibilité d'intervenir dans ce domaine. Il en est ainsi par exemple pour l'éclairage public ou les transports publics.... L'agglomération ayant demandé à chacune de ses communes membres d'approuver quelques ajustements, le conseil municipal les a validés à l'unanimité. Toutefois, parmi les compétences il y en a une nouvelle qui correspond essentiellement à un transfert de la Ville de Reims vers la Communauté d'Agglomération : il s'agit de l'aide à l'université et des divers accompagnements dans le domaine de la recherche.



Commission d'évaluation des charges - pouvoir de police



Un vote plus partagé lors de l'élection du représentant de la commune à la commission locale d'évaluation des transferts de charge. Cette commission, qui siège au niveau de Reims Métropole, comprend 4 représentants de Reims et un de chacune des autres communes membres de l'agglomération. Donc il s'agissait de désigner un représentant de Saint Brice Courcelles pour une commission dont la vocation est de fixer le montant des dépenses qui sont effectuées par les services de l'agglomération à la place des communes membres (à ce jour il n'y a pratiquement que la ville de Reims qui utilise ce service) et mesurer les flux financiers qui s'opèrent entre les communes et l'agglomération lors des transferts qui s'effectuent suite à l'évolution des compétences. Deux candidats se sont déclarés (Monsieur Lescouet et Monsieur Blavier). Sur les 24 suffrages exprimés, les résultats furent les suivants : Monsieur Lescouet : 19 voix - Monsieur Blavier : 4 voix - une abstention. Monsieur Lescouet a donc été élu.

Les membres du conseil municipal ont eu à se prononcer sur le transfert des pouvoirs de police du Maire à la Présidente de Reims Métropole. En effet, depuis la loi du 16 décembre 2010 portant réforme des collectivités territoriales, c'est la Présidente de l'agglomération qui est en principe compétente (sauf opposition exprimée des communes membres) pour fixer les règles et contrôler le fonctionnement, voire pour verbaliser les habitants qui ne respecteraient pas les règles établies, en matière d'assainissement, de déchets ménagers et de création d'aires d'accueil des gens du voyage. Les membres du conseil municipal ont décidé à l'unanimité qu'il était préférable que le Maire de Saint Brice Courcelles conserve ses pouvoirs en ce qui concerne l'accueil des gens du voyage et les déchets ménagers. Par contre, le transfert de ses pouvoirs en matière d'assainissement a été validé, les services de Reims Métropole étant en toute capacité d'agir à la place de Saint Brice Courcelles dans ce domaine.



Taxe d'aménagement 3% et taxe sur la consommation électrique 0%

Ensuite, du fait de deux réformes mises en œuvre par le Gouvernement, les membres du Conseil Municipal ont été invités à se prononcer sur le processus d'actualisation de deux taxes.

Il s'agissait tout d'abord de mettre en place la **Taxe d'aménagement**, qui se substitue à des taxes anciennes relatives à l'urbanisme et qui touchent les personnes qui construisent ou agrandissent leurs habitations. Pour Saint Brice Courcelles, il s'agissait de remplacer l'ancienne taxe dénommée TLE (taxe locale d'équipement), dont le taux avait été fixé à 3% depuis son origine. Le calcul de cette taxe est élaboré lors de l'attribution de chaque permis de construire par les services de l'Etat. Pour la nouvelle taxe d'aménagement (TA), les membres du conseil municipal ont décidé de laisser son taux à 3% (la taxe est assise sur la SHOB de la nouvelle construction, elle est encore calculée par les services de l'Etat mais avec maintenant un prélèvement de frais payés par la commune). Il est à noter qu'au niveau de l'intercommunalité, l'ensemble des communes, qui avaient des TLE différentes (souvent plus élevées), ont eu tendance à adopter une Taxe d'Aménagement assez médiane, proche de celle de Saint Brice Courcelles.

La nouvelle taxe sur les consommations finales d'électricité (TCFE) a remplacé l'ancienne taxe sur l'électricité (**certaines communes de plus de 2 000 habitants pouvaient recevoir jusqu'à 8% du montant des factures payées par leurs habitants à leur fournisseur d'énergie**). Cette nouvelle taxe n'est plus calculée en appliquant un taux sur la facture mais se calcule sur les consommations constatées (avec un forfait 0,75 € par MWh pour les habitations afin d'éviter les disparités de prix selon les fournisseurs). Les communes peuvent toujours appliquer un taux de 0 à 8 pour ces tarifs et donc taxer leurs habitants jusqu'à 6 € par MWh consommé. La commune de Saint Brice Courcelles n'avait pas instauré la taxe sur l'électricité par le passé et **sur proposition du Maire les membres du conseil municipal ont décidé de fixer le coefficient multiplicateur de la nouvelle taxe sur les consommations finales d'électricité à Zéro. Ainsi, ni les entreprises, ni les habitants de Saint Brice Courcelles ne seront taxés par la commune sur leur facture d'électricité.** L'économie moyenne par ménage peut s'élever à une centaine d'euros par an !



Notre ville est la seule commune de l'agglomération à avoir adopté cette position, toutes les autres communes ayant décidé de mettre en place la taxe, certaines ayant décidé de fixer au maximum (à huit) le coefficient multiplicateur.

Reprise de voirie

Enfin, le conseil municipal a décidé de mettre en œuvre un processus de reprise d'office de deux voiries ouvertes à la circulation publique mais qui, juridiquement, appartiennent aujourd'hui aux propriétaires riverains de ces deux rues. Il s'agit de la rue du Docteur Schweitzer et de l'impasse de la Vesle. La procédure, qui comportera une enquête publique au cours de laquelle les riverains seront amenés à faire part de leur avis, devrait conduire à transférer d'office la propriété de la partie de terrain correspondant à la voirie (rue et trottoirs) à la commune. Les propriétaires concernés seront prochainement informés des modalités pratiques de cette démarche.



Subvention exceptionnelle au Centre Social

Subvention exceptionnelle au centre social pour les interventions scolaires, suite à l'ouverture d'une 10^{ème} classe à l'école élémentaire. Depuis de



nombreuses années, la ville de Saint Brice Courcelles développe un Projet Educatif Local qui prend en compte tous

les instants de la journée de l'enfant en dehors de son cercle familial. Cette prise en compte s'appuie principalement sur des organisations partenariales entre la ville, l'école et les différentes associations de la commune, en temps scolaires, péri ou extrascolaires. Dans ce contexte, en se basant sur les principes éducatifs énoncés dans le projet éducatif local de la commune et ceux énoncés lors de temps de concertation entre l'école, le centre social et la mairie, est née une convention d'intervention sur le temps scolaire, alliant les principes éducatifs suivants : l'éducation globale, l'éducation pour tous, l'éducation active.

Par conséquent, la commune soutient financièrement plusieurs actions sur le temps scolaire : chant et musique, activité théâtre, actions technologies, actions portées vers le développement durable. Les animateurs du centre social interviennent en collaboration avec les enseignants dans chaque classe. L'école Jacques Prévert bénéficie

depuis la rentrée 2011 d'une dixième classe, ainsi dans la continuité de ses



principes éducatifs, le conseil municipal lors de sa séance du 23 septembre 2011 a attribué une subvention exceptionnelle au Foyer pour Tous Centre Social Éducatif et Culturel afin que la nouvelle classe bénéficie de ces interventions scolaires.



Accueil des nouveaux habitants



Comme chaque année, La municipalité accueille les nouveaux Bricorcorcelliens. Rendez-vous leur est donné le samedi 26 novembre à 10h dans la salle du Conseil. Seront également présents des responsables de structures communales et d'associations de loisirs ou sportives, et elles sont

nombreuses ! Tous s'attacheront à présenter la commune, son environnement, ses attraits... Chacun pourra ensuite demander toutes les précisions utiles sur les sujets qui l'intéressent. Le pot de l'amitié clôturera cette sympathique manifestation.

Listes électorales inscriptions

L'élection du Président de la République aura lieu les dimanches 22 avril et 6 mai 2012. Les élections législatives se dérouleront les dimanches 10 et 17 juin 2012. Pour pouvoir voter en 2012, les citoyens doivent être inscrits sur les listes électorales au plus tard le 31 décembre 2011.

Dernier délai pour les inscriptions sur les listes électorales.

Toute demande d'inscription ou de modification sur la liste électorale doit être effectuée auprès du Service des élections **avant le 31 décembre 2011**, dernier délai, pour être prise en compte l'année suivante à compter du 1^{er} mars. L'inscription sur les listes électorales est une démarche personnelle.

Pièces justificatives à fournir :

Un titre d'identité et de nationalité en cours de validité :

> Carte nationale d'identité (recto-verso) ou passeport.

> Un justificatif de domicile : facture de téléphone fixe ou portable, d'électricité, de gaz, d'eau... (les factures doivent être établies à votre nom et prénom et

de moins de 3 mois).

Cas particuliers : les personnes domiciliées chez un parent ou un tiers sont invitées à prendre contact avec la mairie pour connaître les justificatifs à fournir.

Justifiez votre situation en cas de changement d'adresse :

Votre carte électorale et la propagande en rapport avec les différentes élections sont envoyées à la seule adresse connue par le Service des élections. Si ces documents reviennent en mairie avec la mention "n'habite plus à l'adresse indiquée", le Service des élections effectue des recherches afin de vérifier l'éventualité d'une modification d'adresse, dans la mesure du possible. **En cas de déménagement à l'intérieur de la commune de Saint Brice Courcelles,**



il est impératif que vous veniez en mairie pour signaler votre changement d'adresse, afin d'éviter une radiation lors de la période de révision des listes électorales du 1^{er} septembre au 31 décembre 2011.

Les cyber-consommateurs mieux protégés

Les députés européens ont adopté à une très large majorité la directive relative aux droits des consommateurs proposée fin 2008 par la Commission. La majeure partie des mesures concerne les achats en ligne. Avec deux objectifs : sanctionner les opérateurs qui trompent les particuliers et renforcer la transparence de l'Internet marchand. Les consommateurs seront en effet protégés des coûts que dissimule l'internet. Exemple : certains sites frauduleux incitent les internautes à souscrire des services prétendument "gratuits" tels que des horoscopes ou des recettes de cuisine. Dorénavant, les consommateurs devront confirmer avoir compris que le service est payant. Dans le même ordre d'idée, la directive interdit les cases "précochées" sur les sites Web, comme c'est parfois le cas lorsque l'on achète un billet d'avion. La souscription d'une

assurance voyage ou la location d'une voiture devront désormais être choisies par le consommateur. Autre élément proscrit : les suppléments facturés pour l'usage de cartes de crédit et de lignes



téléphoniques spéciales. Par ailleurs, la directive porte à 14 jours (contre 7 actuellement) le délai pour changer

d'avis sur un contrat de vente, à compter de la réception du bien. Avant cette échéance, les consommateurs pourront renvoyer leurs achats, sans avoir à en justifier la raison. Ce droit de rétractation - pour lequel un modèle de formulaire européen sera disponible - sera applicable aux enchères en ligne, comme eBay, si le produit a été acheté auprès d'un professionnel. Après l'approbation du Conseil des ministres de l'Union, la nouvelle directive sera publiée cet automne au Journal officiel de l'Union. Les États membres auront jusqu'à la fin 2013 pour la transposer en droit national. Source : L'Europe en France, septembre 2011.

Vous pouvez consulter gratuitement cette lettre d'information en la téléchargeant à l'adresse suivante : http://ec.europa.eu/france/pdf/europe_3_5_fr.pdf

Réunion publique rappels aux parents ...

A l'invitation de Monsieur le Maire de nombreux habitants des bords de Vesle se sont retrouvés en Mairie le vendredi 14 octobre. Chacun a pu exposer son point de vue et des pistes d'actions communes ont été proposées pour réduire des nuisances qui étaient devenues insupportables. Proches des lieux de rassemblement fréquentés par des groupes de jeunes jusqu'à des heures où chaque habitant a droit au repos et à la tranquillité, les riverains les plus touchés par ces nuisances ont pu faire part de leur témoignage.

Il a été constaté que ces rassemblements se constituaient à partir d'un petit noyau de jeunes bricorcorcelliens qui attiraient d'autres jeunes venant de quartiers extérieurs. Quelques parents des enfants concernés étaient eux aussi dans la salle et ils ont pu prendre toute la mesure des différents faits qui étaient reprochés à leurs enfants car, outre le bruit, de nombreux comportements à risque et des actes de vandalisme ont été relevés. Il leur a aussi été rappelé par d'autres parents que l'éducation de leurs enfants est d'abord leur rôle et relève de leur responsabilité. Ils ne peuvent les laisser tout faire au prétexte qu'ils sont "jeunes".

L'engagement de la commune et du milieu associatif auprès des jeunes est incontestable mais il n'est pas envisageable de prévoir des activités en horaires décalés y compris la nuit !

A la demande du Maire, la police nationale a intensifié ses passages et a effectué des contrôles d'identité. De même des contrôles avec sonomètres ont déjà été mis en oeuvre. Attention donc aux pots d'échappement ne respectant pas les normes ! Attention au pilotage des engins sur la seule roue arrière et du port de casque sur le sommet du crâne... Attention aussi au rodéo dans les rues ou sur le terrain de football "ouvert" qui n'est pas prévu pour cet usage.

Lors de cette réunion plusieurs personnes ont relaté qu'il y avait aussi de nombreux jeunes enfants qui utilisaient la rue comme terrain de jeux et que des accidents avaient été évités de justesse. Une mise en garde a donc été faite aux parents qui laissent ainsi leurs enfants sans réelle surveillance. Même s'ils sont dans des rues en zone 30, du fait de leur jeune âge, ces enfants prennent des risques qu'ils sont encore incapables de mesurer et de gérer.

Primaires citoyennes

Voici les résultats sur le bureau de vote de Saint Brice Courcelles et Champigny

1er tour :

Exprimés : 293 voix

- ont obtenu :

A. Montebourg : 15,70%

M. Aubry : 33,11%

J-M. Baylet : 0%

E. Valls : 4,78 %

F. Hollande : 40,96 %

S. Royal : 5,45%

2ème tour :

(participation en hausse de 17% par rapport au 1er tour)

Exprimés : 344 voix

- ont obtenu :

M. Aubry : 43,02%

F. Hollande : 56,98%

Un résultat clair et une forte participation pour cette première primaire citoyenne.

ASSBC Judorex a fait sa rentrée

Pour la saison 2011-2012 qui s'annonce très bien, avec des effectifs en constante progression, notre club continue à accueillir des groupes d'entraînement variés, adaptés aux âges de nos adhérents : Le mercredi après-midi est consacré au judo-éveil des tout-petits, puis les entraînements se font en fonction des années de naissance. Les cours destinés aux enfants plus grands ont lieu les mardis et vendredis. Pour les adolescents, ce sont les lundis et mercredis, en fin de journée, qui leur sont réservés. Les adultes viennent retrouver les tatamis dans la joie et la bonne humeur les lundis et mercredis soirs, et le cours de jiu-jitsu a lieu le vendredi soir. Tous ces cours se déroulent au gymnase Salvador Allende de Saint-Brice Courcelles. Bien sûr, nos inscriptions restent ouvertes et toute personne intéressée peut faire un essai avant de se décider; pour l'occasion, nous prêtons le matériel, le fameux « judogi », le vêtement du judoka. Comme pour la saison passée, l'évolution positive des effectifs chez les plus jeunes montre que notre activité de judo loisir attire un nombre croissant de Bricocorcelliens, pour notre plus grand plaisir ! Le 10 septembre déjà, notre participation au forum des Associations de Saint Brice Courcelles fut un moment de rencontre conviviale apprécié de tous. L'espace dévolu à notre démonstration, à savoir la scène de théâtre, nous a permis de montrer le matin et l'après-midi ce que le terme "JUDO" représente lorsqu'il est mis en pratique. Judorex ASSBC se porte bien, et par notre implication dans les actions mises en place à Saint-Brice Courcelles nous faisons vivre notre philosophie de partage et d'entraide chère à Jigoro Kano, le fondateur du Judo.



Reims à toutes jambes avec l'Esat

L'épanouissement des jeunes travailleurs ne passe pas que par le travail. Avec un soutien médico-social et éducatif, l'Esat favorise l'accès à des actions d'entretien des connaissances, de maintien des acquis scolaires, des actions éducatives d'accès à l'autonomie et d'implication dans la vie sociale. Il favorise également des activités d'initiation à la vie quotidienne, d'ouverture sur l'extérieur. Les activités sportives entrent bien sûr dans cette mission. C'est ainsi, qu'en dehors du temps de travail, des volontaires, encadrés par des moniteurs d'atelier, des animateurs, voire même le directeur, font du sport régulièrement comme du futsal au gymnase Trois Fontaines, de la marche à pied, de la course. Mais, et cela existe depuis 3 ans, 6 volontaires s'entraînent deux fois par semaine, sur 10 à 15km, pour participer à "Reims à toutes jambes", via les 10km et le semi-marathon, sous les couleurs de l'Esat. Les abords du canal, tout proches, constituent un beau terrain d'entraînement. Dans ce cadre ordinaire et convivial où le handicap est gommé, ils vont ainsi à la rencontre des autres coureurs véhiculant une autre image du handicap et surtout, se faisant plaisir. Ils ont également participé à la corrida de St Brice Courcelles et à la course des deux châteaux, cela impliquant un travail sur la logistique comme gérer leur inscription qu'ils sont su entièrement prendre en charge. Cette expérience valorisante fait le lien

entre leur milieu professionnel et leur vie sociale, leur motivation est réelle et tout le bénéfice acquis se retrouve dans leur temps de travail.



Après plusieurs mois d'entraînement, ces jeunes adultes en situation de handicap ont démontré toutes leurs capacités à s'intégrer au sein de ce grand rassemblement sportif. Trois personnes ont participé aux 10 Km et les trois autres, au semi-marathon. Bien que la finalité de cette matinée ne soit pas la performance, les participants ont dépassé leurs limites et ont obtenu des temps plus qu'honorables en prenant beaucoup de plaisir.

Rentrée pour l'ASSBC Athlétisme



La rentrée s'est effectuée le 17 septembre pour les jeunes de l'école d'athlé. Certains ont participé aux Foulées aquatinciennes, aux foulées rémoises et aux finales interrégionales et nationales du challenge équip'athlé. De belles places ont été obtenues notamment avec le podium d'Emma aux Foulées Rémoises. Au RATJ nous avons été représentés sur le marathon et sur le semi-marathon. Tous les résultats

sont sur <http://assbcathle.over-blog.fr/> La section santé-bien être est en plein essor. Nombreuses et nombreux sont ceux qui ont rejoint le groupe de marche nordique, aquajogging et remise en forme. **Calendrier** : 19 novembre Kid's athlé à Sézanne, 20 novembre cross du COCAA à Châlons en Champagne, 26 novembre journée régionale en salle au CREPS à Reims pour les benjamins et minimes.

ASSBC/Gym course à pied

Cette année, nous comptons déjà 156 adhérents partagés entre le STEP, le renforcement musculaire et la course à pied. Le STEP connaît un tel engouement que nous avons dû réin-



vestir. La fréquentation des cours de renforcement musculaire est aussi intensive (de 50 à 70 participants) et nécessite la présence des 2 animatrices. Par ailleurs, la section avait engagé 25 participants sur les 3 courses de "Reims à toutes jambes".



Lettre ouverte adressée par **Mme Milosavljevic**

Mme MILOSAVLJEVIC Snejana
Conseillère Municipale

Saint Brice Courcelles, le 17/09/2011

Monsieur Le Maire,

Je viens vers vous par la présente et vous informe qu'après avoir observé le fonctionnement du Conseil Municipal et les orientations données dans toutes décisions soumises depuis ces dernières années, je désire me retirer du groupe de Monsieur Alain MANSON car je n'adhère plus aux idées qu'il propose.

De plus, je n'approuve absolument pas les propos que Monsieur Alain MANSON peut tenir dans la rubrique libre expression de l'info de St Brice Courcelles.

Par contre, je suis en accord avec les idées de votre groupe et comme mon intérêt principal est l'intérêt de la Commune, je souhaite dorénavant voter avec vous. C'est pourquoi, ne pouvant être présente lors du prochain conseil, je vous adresse dès aujourd'hui un pouvoir à votre nom dès le prochain conseil municipal du 23 septembre 2011.

Je souhaite que le contenu de cette lettre soit porté à la connaissance des élus du conseil municipal le 23 septembre 2011 à l'ouverture du conseil.

Je vous prie d'agréer, Monsieur Le Maire, l'expression de mes meilleurs sentiments

(lettre portée à la connaissance des conseillers municipaux en ouverture de la séance du Conseil Municipal et publiée ici dans l'Info avec l'accord de son auteur)

Expression des groupes minori-

Agir au cœur de notre Ville

Liste d'union de la Gauche

Lors du dernier conseil municipal, le Maire nous a lu, en début de réunion, le courrier qu'il avait reçu d'une élue de droite. Celle-ci, absente ce soir là, lui écrivait qu'elle avait changé d'opinion et donnerait désormais son pouvoir à la majorité municipale.

Voici une femme d'une souplesse redoutable, si l'on considère, comme le premier édile veut le faire croire, que le conseil municipal est à gauche !

Pour nous, il s'agit là d'un comportement totalement irresponsable politiquement, tout autant que la posture de celui qui l'accepte.

Le Maire, qui se dit de gauche, vote donc avec une voix de droite, sans consigne de vote, voix qu'il a utilisée à son profit lors de cette réunion. Les électeurs ont de quoi en « perdre leur latin » !

Pour notre part, nous demandons la démission de cette personne, qui fait du recel de voix, ce qui est inadmissible. Et nous considérons aussi comme inacceptable que des conseillers municipaux qui ne siègent jamais ne démissionnent pas.

Que les électeurs Brico-Corcelliens s'interrogent sur l'usage qui est fait ici de la démocratie à laquelle ils croient, et à laquelle nous sommes, nous, suffisamment attachés pour en défendre les principes à tout moment : pour preuve, l'organisation par le parti Socialiste de primaires citoyennes qui ont battu, à Saint-Brice-Courcelles, le record de participation dans le département de la Marne !

Marianne Fontalirand-Camprasse
Jacques Blavier, Florence Verseau-Loreaux

Ensemble pour Saint Brice Courcelles

Il faut bien se rendre à l'évidence, il y a maintenant un mois que la France vit sous une bulle socialiste.

Pourtant, soucieux d'une « bonne information » totalement guidée, notre Maire en phase avec tous les médias, a décidé de consacrer une demi page dans L'INFO aux « PRIMAIRES CITOYENNES ».

Dure constatation ... tout cela pour faire élire le 16 octobre un candidat « naturel » : ancien secrétaire national ou ancienne secrétaire nationale du Parti Socialiste.

« Bonnet blanc, blanc bonnet » pour un programme vide de sens qui a au moins le sens du vide.

Cordialement,

Alain MANSON

ASSBC Handball visite de championnes

En déplacement à Paris le mercredi puis à Metz le dimanche, l'équipe féminine de St Cyr-Toulon s'est arrêtée quelques jours à Reims. Le groupe, pris en charge par le Comité Marne et hébergé au CREPS, est venu s'entraîner au gymnase Salvador Allende. Ce fut l'occasion pour les joueurs (euses) de l'A.S ST Brice de découvrir le handball féminin de haut niveau. En effet, championne de France 2010, vainqueur de la coupe de France 2011. L'effectif entraîné par Thierry Vincent évolue en Nationale 1 et ne comprend pas moins que 6 internationales (4 françaises 2 suédoises). En présence de M. Alain Lescouet, de M. Thierry Vincent et de Bernard Hannequin Président de l'A.S St Brice Courcelles, une sympathique réception a terminé la séance d'entraînement du vendredi.



ASSBC Handball entraîneur

Au sein de l'A.S St Brice Handball, Vincent Piermay a 40 ans, il s'occupe des -12 ans garçons et filles, de l'encadrement des jeunes arbitres ainsi que de ceux du comité Marne et de leur désignation au niveau départemental.



Rien d'exceptionnel à première vue. Et pourtant ! Depuis 2 ans et suite à une fibromyalgie, Vincent est fortement handicapé. "Mais à partir du moment où on a un minimum de volonté, on arrive toujours à ce que l'on veut, déclare -t-il. Le contact est très important, surtout celui des jeunes et du sport." Il a trouvé sa voie : le club l'a accueilli ; il reçoit beaucoup, mais il apporte tellement aussi.

ASSBC Basket début de championnat mitigé

Notre club connaît un début de saison mitigé. En effet notre équipe Prénational masculin n'a pas encore gagné son premier match. Nous sentons de la progression dans le jeu et avons une entière confiance en ce groupe et leurs entraîneurs. L'équipe Prénationale féminine et l'équipe Séniors masculin marne ont quant à elles une victoire et une défaite. Souhaitons leur de continuer à engranger des victoires. Les championnats de nos jeunes n'ont pas encore recommencé. Par ailleurs, L'ASSBC Basket est heureux de vous faire part de la naissance du petit Tom Child né le 9 Octobre. Nous souhaitons aux parents Fanny et Guillaume tous nos vœux de bonheur.

Voici le calendrier de nos matches à domicile pour Novembre :

- Benjamin mixte : ASSBC vs Reims Basket Féminin = Samedi 5 à 11h
- Poussin mixte : ASSBC vs Reims Champagne Basket 2 = Samedi 5 à 13h30
- Pré nationale féminin : ASSBC vs EA Vaillante Vrigne aux bois = Dimanche 6 à 13h
- Honneur masculin : ASSBC 3 vs Entente Gaillarde Muizonnaise = Dimanche 13 à 9h
- Excellence masculin : ASSBC 2 vs Eveil de Recy St Martin 3 = Dimanche 13 à 11h
- Pré nationale masculin : ASSBC 1 vs Eveil de Recy St Martin = Samedi 19 à 21h
- Excellence masculin : ASSBC 2 vs Reims Université Club Basket 2 = Dimanche 20 à 11h
- Poussin mixte : ASSBC vs Entente Gaillarde Muizonnaise = Samedi 26 à 13h30
- Honneur masculin : ASSBC 3 vs Reims Université Club Basket 3 = Dimanche 27 à 11h



Venez nombreux encourager nos joueurs !

Expo photo

Une exposition-photo issue du livre "Désir de tram, une vision devenue réalité" aura lieu en mairie, aux heures d'ouverture, **du 2 au 18 novembre**. Photographies de Feng et Alain Hatat.

Manifestation 2011

3 et 4 décembre : Téléthon

Consultation jeunes enfants

Assurée par le Dr Schwartz et Mme Segura à la halte garderie 4, rue de la Commune les 1^{er} et 3^{ème} lundis du mois. **Lundis 7 et 21 novembre**

Bibliothèque horaires

mardi : 16h30-18h30
mercredi : 09h-12h 14h-17h30
vendredi 16h30-18h30
samedi : 09h30-12h15 14h-17h30

Bruits et voisinage

Jours et heures où l'utilisation d'appareils à nuisance sonore (modérée) est tolérée : **les jours ouvrables : 8h30-12h et 14h30-19h30,**
- les samedis : 9h-12h et 15h-19h,
- dimanches et fériés : 10h-12h.

Ramassage des monstres 2 et 16

Pour déposer le verre : des bennes sont situées rue Pasteur.
La déchetterie de Tinquieux, ouverte du **lundi au samedi de 9h à 19h** et les **dimanches et jours fériés de 9h à 12h.** Réservée aux particuliers, apports limités à 250 kg ou 1m³ par voyage.

Accueil nouveaux habitants

Les nouveaux habitants de Saint Brice Courcelles seront accueillis en mairie le **samedi 26 novembre**, à 10h. Elus et responsables d'associations et de structures s'attacheront à leur présenter tout ce qui fait la vie à St Brice Courcelles.

Listes électorales

L'élection du Président de la République aura lieu les dimanches **22 avril et 6 mai 2012**. Les élections législatives se dérouleront les dimanches **10 et 17 juin 2012**. Pour pouvoir voter en 2012, les citoyens doivent être inscrits sur les listes électorales au plus tard le **31 décembre 2011**.

Vaccination anti-grippale

Les vaccins contre la grippe saisonnière sont arrivés. Les infirmières du Service Communal d'Hygiène et de Santé vous invitent à venir vous faire vacciner dans le service aux horaires ci-dessous **à partir de lundi 10/10/2011 et jusqu'au 10/11/2011**.

Merci de vous munir de votre carnet de vaccinations.

Vous avez peut-être oublié de réserver votre vaccin en début d'été ? Il sera néanmoins possible de venir vous faire vacciner gratuitement au SCHS, dans la limite des stocks disponibles.

Pour tout renseignement complémentaire :

TEL : 03 26 35 68 77

MAIL : infirmerie

HORAIRE D'OUVERTURE : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

Direction de la Solidarité et de la Santé Publique

Service Communal d'Hygiène et de Santé

33 bis rue Laurent Déramez
51100 REIMS

Mairie services

Ouverture du secrétariat de Mairie

place Roosevelt,
tél. 03 26 09 07 65.

Le matin : du lundi au samedi de 8h à 12h.

L'après-midi : le **lundi de 15h à 18h**, du mardi au vendredi de 13h30 à 18h.

Permanence "Assistante sociale"

assurée le lundi sur rendez-vous par Mme Bordes
Espace Jacques Brel,
9, place Jacques Brel
tél 03 26 89 59 30

Permanence "Le Mars"

Reprise des permanences le 16 octobre. (prise des rendez-vous en Mairie)

Recensement militaire

Les jeunes hommes et filles nés en novembre 1995 sont tenus de se faire recenser durant ce mois à partir de leur date d'anniversaire. Ils doivent se munir de leur carte nationale d'identité et du livret de famille de leurs parents. Il leur sera alors délivré une attestation de recensement.

Ce document sera exigé lors de la constitution des dossiers de candidature aux examens et concours soumis au contrôle de l'Autorité Publique, il faudra donc le conserver soigneusement.

Liste des objets trouvés à retirer en Mairie

Si vous avez perdu un objet sur le territoire de la commune, consultez la liste des objets trouvés. Elle est disponible en Mairie.

Cartes et bourses municipales

Les dossiers de bourses municipales d'enseignement, ainsi que les dossiers d'aide pour l'achat de la carte de transport "étudiant" sont disponibles au secrétariat de Mairie.

Déchets ménagers

bac vert, ramassage les lundis et jeudis

Ramassage tri sélectif :
bac jaune, tous les jeudis.